

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	Envoyé en préfecture le 29/03/2024
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	Reçu en préfecture le 29/03/2024
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	Publié le 02
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	ID : 032-213202088-20240325-2024MARS25_077-DE
		7.1.2
		Budget primitif

DEPARTEMENT  
DU GERS  
....  
ARRONDISSEMENT  
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

17

Séance Publique ordinaire du **25 mars 2024**

Nombre de  
Conseillers  
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq mars à 19H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 15 mars 2024, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Xavier BALLENGHIEN, Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, M. Pascal ANDRADA, Mmes Muriel AVID, Sylvie COLAS, Sylvie COUDERC, MM. Ghislain de FLAUJAC, Loïc DÉSANGLES, Jean-Yves DELACOSTE, Mme Laurianne DUCASSÉ, MM. Marc DUGROS, André GALOIX, Frank GOBBATO, Mmes Françoise LACAPERRE, Marie-Hélène LAGARDERE, Danièle LAPORTE, Valérie MANISSOL, Patricia MARROCQ, MM. Éric MATTIUSI, Julien PELLICER, Mmes Christiane PREVITALI, Corinne QUEVILLY, M. François-Xavier ROUX, Mmes Emilie SARRAN, Odile SCHAAP, Claire TRAMOND, M. Joël VAN DEN BON,

**formant la majorité des membres en exercice.**

**Excusés ou absents :**

**Ont donné procuration :**

**N'ont pas pris part au vote :**

**Secrétaire : M. Ghislain de FLAUJAC**

**Objet : Budget Annexe Assainissement - Budget Primitif 2024**

**RAPPORTEUR** : Valérie MANISSOL, Adjointe au Maire chargée des affaires générales, des finances et des ressources humaines,

Madame l'adjointe au Maire soumet à l'examen de l'assemblée, le Budget Primitif 2024 du Budget Annexe Assainissement.

**LA SECTION D'EXPLOITATION** s'équilibre à hauteur de 717 489,52 €.

**- LES DEPENSES :**

Dépenses	BP 2023	BP 2024
<b>011 - Charges à caractère général</b>	<b>8 000,00</b>	<b>71 544,11</b>
<b>012 - Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>40 000,00</b>	<b>42 000,00</b>
<b>023 - Virement à la section d'investissement</b>	<b>392 270,83</b>	<b>392 945,41</b>
<b>042 - Opérations d'ordre de transfert entre section</b>	<b>163 000,00</b>	<b>169 000,00</b>
<b>66 - Charges financières</b>	<b>24 000,00</b>	<b>26 000,00</b>
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	<b>16 000,00</b>	<b>16 000,00</b>
<b>Total</b>	<b>643 270,83</b>	<b>717 489,52</b>

-au chapitre 011 les principales dépenses budgétées concernent une provision pour les fournitures, l'entretien, et les réparations de la station.

- au chapitre 012 « Charges de personnel », pour 42 000 € sont prévus pour le remboursement au budget principal des frais liés aux agents communaux administratifs et techniques qui travaillent pour le service de l'assainissement.

- le chapitre 66 correspond à une enveloppe relative aux intérêts de la dette.

- le virement à la section d'investissement s'élève à 392 945.41 €, dégageant de l'autofinancement pour les travaux futurs.

**- LES RECETTES :**

Recettes	BP 2023	BP 2024
<b>002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)</b>	<b>327,325.83 €</b>	<b>409,544.52 €</b>
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	327,325.83 €	409,544.52 €
<b>042 - Opérations d'ordre de transfert entre section</b>	<b>85,945.00 €</b>	<b>85,945.00 €</b>
777 - Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exercice	85,945.00 €	85,945.00 €
<b>70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises</b>	<b>220,000.00 €</b>	<b>222,000.00 €</b>
70611 - Redevance d'assainissement collectif	220,000.00 €	222,000.00 €
<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	<b>10,000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
741 - Primes d'épuration	10,000.00 €	0.00 €
<b>Total</b>	<b>643,270.83 €</b>	<b>717,489.52 €</b>

Les recettes sont constituées essentiellement de la redevance reversée par le délégataire (SAUR) estimées pour 2024 à 222 000 €, soit +1% par rapport à l'an dernier.

Les autres recettes sont des opérations d'ordre d'amortissements des subventions.

A noter la reprise du résultat de l'exercice 2023, en augmentation de 24,86 % par rapport à 2022.

# LA SECTION D'INVESTISSEMENT s'équilibre à la

Envoyé en préfecture le 29/03/2024

Reçu en préfecture le 29/03/2024

Publié le

ID : 032-213202088-20240325-2024MARS25\_077-DE



## - LES DEPENSES :

INVESTISSEMENT	BP 2023	BP 2024
<b>Dépenses</b>		
<b>001 - Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>	-	<b>1,847.59</b>
<b>040 - Opérations d'ordre de transfert entre section</b>	<b>85,945.00</b>	<b>85,945.00</b>
139111 - Agence de l'eau	33,525.00	33,525.00
13912 - Régions	5,302.00	5,302.00
13913 - Départements	10,564.00	10,564.00
13918 - Autres	36,554.00	36,554.00
<b>16 - Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>80,000.00</b>	<b>76,000.00</b>
1641 - Emprunts en euros	73,000.00	73,000.00
1678 - Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières	7,000.00	3,000.00
<b>20 - Immobilisations incorporelles</b>	<b>3,000.00</b>	<b>10,000.00</b>
2031 - Frais d'études	3,000.00	10,000.00
<b>21 - Immobilisations corporelles</b>	<b>386,989.75</b>	<b>390,000.41</b>
21532 - Réseaux d'assainissement	386,989.75	390,000.41
<b>Total</b>	<b>555,934.75</b>	<b>563,793.00</b>

### Les dépenses prévues concernent :

- le remboursement du capital des emprunts à hauteur 76 000 €
- une provision pour travaux d' un montant de 400 000,41 € TTC

Les autres dépenses sont des opérations d'ordre d'amortissement des subventions et de reprise des résultats.

## - LES RECETTES :

Recettes	BP 2023	BP 2024
<b>001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</b>	<b>663.92</b>	-
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	663.92	-
<b>10 - Dotations, fonds divers et réserves</b>	-	<b>1,847.59</b>
1068 - Autres réserves	-	1,847.59
<b>021 - Virement de la section d'exploitation</b>	<b>392,270.83</b>	<b>392,945.41</b>
021 - Virement de la section d'exploitation	392,270.83	392,945.41
<b>040 - Opérations d'ordre de transfert entre section</b>	<b>163,000.00</b>	<b>169,000.00</b>
28131 - Bâtiments d'exploitation	15,500.00	15,500.00
28138 - Autres constructions	3,500.00	3,500.00
28151 - Installations complexes spécialisées	36,500.00	38,500.00
28153 - Réseaux d'assainissement	105,500.00	109,500.00
28156 - Service d'assainissement	2,000.00	2,000.00
<b>Total</b>	<b>555,934.75</b>	<b>563,793.00</b>

### Les recettes proviennent :

- du virement de section d'exploitation de 392 945,41 €
- des amortissements à hauteur de 169 000 €

Comme en 2023, ce budget 2024 s'équilibre sans inscription d'un emprunt nouveau en recettes d'investissement.

La commune n'a pas emprunté depuis 2018 pour équilibrer le budget annexe d'assainissement.

## Endettement pluriannuel - extinction:

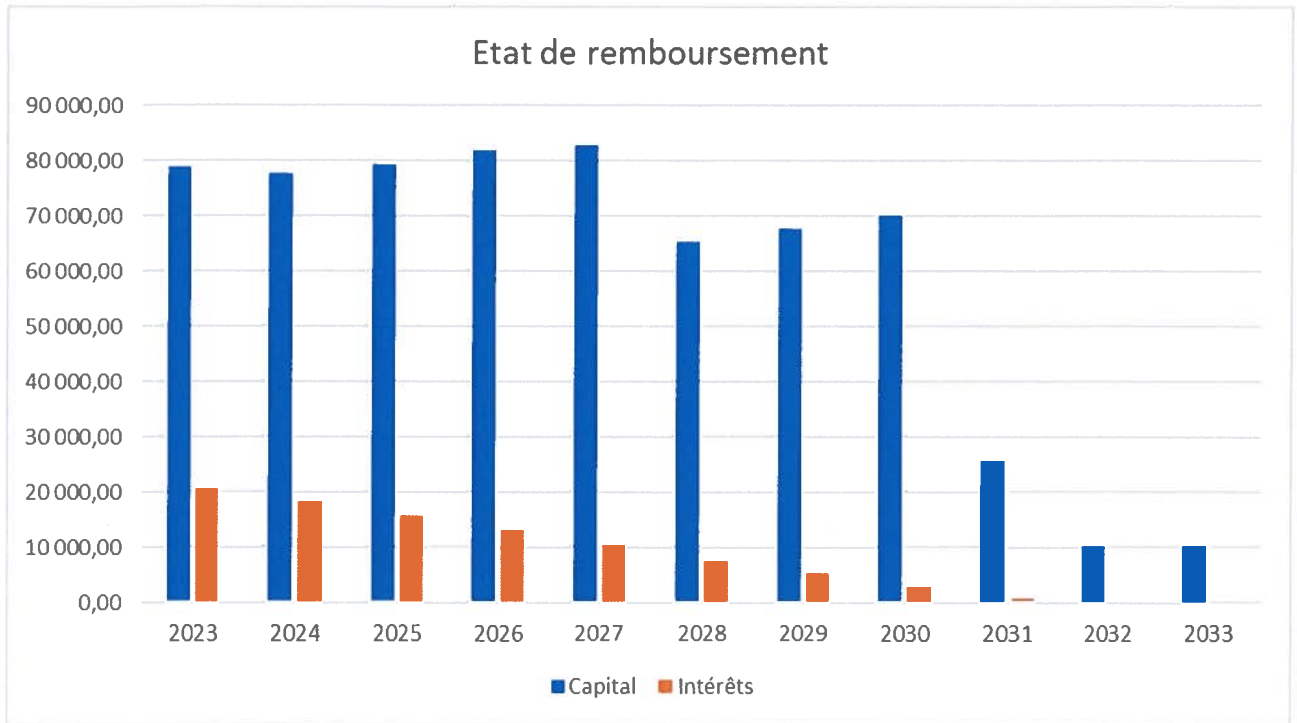
Envoyé en préfecture le 29/03/2024

Reçu en préfecture le 29/03/2024

Publié le

S<sup>2</sup>LOW

ID : 032-213202088-20240325-2024MARS25\_077-DE



Le compte administratif 2023 ayant été voté précédemment, le résultat de la section d'exploitation et le solde de la section d'investissement sont directement repris dans le Budget Primitif 2024.

Après en avoir délibéré,

**le Conseil Municipal** à l'unanimité, décide d'approuver le Budget Primitif 2024 de l'assainissement, tel qu'il est détaillé dans la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Le Secrétaire de séance,  
Ghislain de FLAUJAC

Le Maire,  
Xavier BALLENGHIEN

Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le 2<sup>e</sup> MARS 2024 et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : 2<sup>e</sup> MARS 2024